

BANQUE DE REMPLACEMENT

PSYCHOÉDUCATRICE OU PSYCHOÉDUCATEUR

Pour remplacement immédiat

Année scolaire 2018-2019

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement le dépistage, l'évaluation, et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, la mise en place de conditions favorables au développement de l'autonomie et une intervention sur les attitudes et les comportements qui ont un impact négatif sur les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève, et un rôle-conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité de la directrice adjointe des services éducatifs, la personne titulaire de cette classe d'emploi participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la Commission scolaire.

Elle contribue à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle planifie et effectue l'évaluation psychoéducative afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan psychosocial, elle recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l'analyse des données afin d'identifier la nature de la problématique.

Elle participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'action de l'élève; elle participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

Elle accompagne et conseille les autres intervenantes ou intervenants scolaires et les élèves en difficulté d'adaptation; elle leur propose des stratégies pour intervenir et les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives.

Elle planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves.

Elle conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle peut diriger l'élève vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle peut être appelée à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la Commission scolaire; elle rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

SALAIRE : entre 43 765 \$ et 80 572 \$

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : persononenseignant@cssh.qc.ca.

Faire parvenir votre candidature **au plus tard le 6 août 2018 à 16 heures**, à :

Service des ressources humaines

Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion du personnel

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca